



ATTESTATION D'ADHESION

Je soussigné,

Emmanuel TOROMANOF, Secrétaire Général de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme, organisme de garantie collective prévu par le LIVRE II du Code du Tourisme,

Certifie que la société (ou M) :

SPORTS VACANCES FORMATION

Représenté(e) par :

Monsieur ARNAUD Sébastien

(Dénommé(e) commercialement) :

Sis(e) :

**Immeuble communal Caleyron
Rue du Prieuré
43200 YSSINGEAUX**

Dont la forme juridique (et le capital) est (sont) :

SARL 7622.45 €

Dont l'immatriculation est en cours *

Est adhérent de l'Association et bénéficie, pour exercer les activités énoncées par l'article L.211-1 (I) du Code précité et dont le montant de garantie minimum est fixé à la somme de 100 000 €, de l'engagement prévu par l'article L.211-18 et R.211-26 à R.211-34 de ce Code pour un montant de :

100 000 €

Réunion du : **01/12/2010**

Fait à Paris, le **06/12/2010**

LE SECRETAIRE GENERAL

Emmanuel TOROMANOF

Circonstance donnant lieu à la délivrance de cette attestation : **Adhésion**

*L'engagement de l'Association prendra effet le jour de la délivrance formelle du certificat de cette immatriculation par Atout France.

Destinataires : . l'adhérent (2 exemplaires dont 1 pour Atout France)
. la SNCF . le dossier APS

